

À Propos

Touraine Logement a déménagé !

Nous avons le plaisir de vous accueillir
au 11 allée Pina Bausch - 37200 Tours.

Un nouvel espace pour mieux vous servir.
Pensés pour votre confort et celui de nos
équipes, ces locaux plus spacieux et mieux
équipés nous permettent de vous recevoir
dans les meilleures conditions.

En transports en commun Bus Fil bleu :

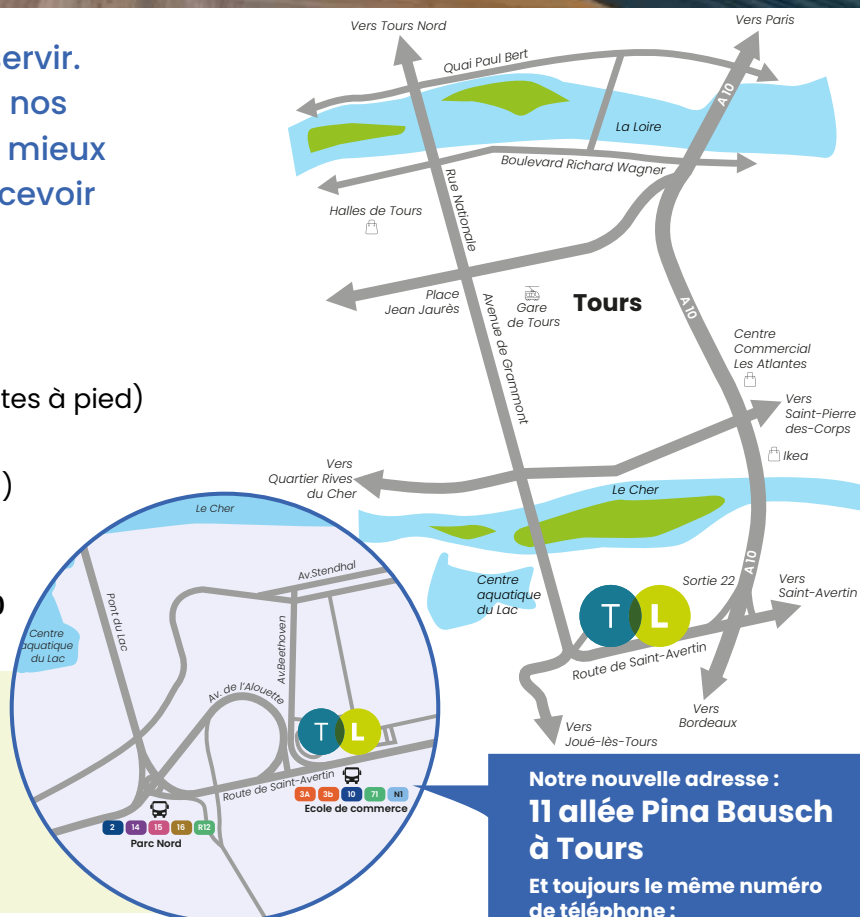
-  ➤ **Ligne 3a/3b/10/71/N1**
Arrêt École de Commerce (à 3 minutes à pied)
-  ➤ **Ligne 2/14/15/16/R12**
Arrêt Parc Nord (à 10 minutes à pied)

En voiture :

-  ➤ Accès rapide depuis l'**autoroute A10**
Sortie 22 (gratuite)

Depuis la gare de Tours :

-  ➤ 7 min en voiture
-  ➤ 18 minutes en vélo
-  ➤ En tram ou 22 min en bus



Notre nouvelle adresse :
**11 allée Pina Bausch
à Tours**
Et toujours le même numéro
de téléphone :
02 47 70 18 00

Nos points d'accueil sont ouverts du lundi au vendredi, de 16h30 à 17h30.

Retrouvez toutes les adresses dans Mon Espace Locataire, rubrique "Mes contacts".

Rétrospective du printemps

Le printemps a été riche en événements

À travers des ateliers variés, vous avez pu apprendre, échanger et, surtout, participer activement à des projets qui favorisent le vivre-ensemble. Découvrez ce récapitulatif, sur ces moments partagés...



Bienvenue à Pauline, la nouvelle animatrice jardinage des jardins partagés de Saint-Pierre-des-Corps

Touraine Logement a accueilli Pauline Liébert pour renforcer les ateliers jardinage aux côtés de Meryl Septier.

Ancienne libraire passionnée de nature, reconvertie en jardinière professionnelle après une formation à l'Agrocampus de Fondettes, Pauline accompagne



désormais les résidents dans leurs plantations avec enthousiasme et pédagogie.

Elle vous donne rendez-vous régulièrement dans les jardins partagés pour planter, échanger et cultiver du lien !

Des ateliers culinaires menés par Camille et Astrid

Ce printemps, vous avez mis la main à la pâte grâce à deux ateliers culinaires portés par Camille Barbier, apprentie qualité et Astrid Barbotteau, apprentie communication, avec le soutien technique de Louis Léger, apprenti en informatique.



Premier atelier : découverte d'outils numériques pour organiser ses repas, gagner du temps, et maîtriser son budget alimentaire.

Deuxième atelier : place à la pratique ! Les participants ont cuisiné des recettes simples et équilibrées avec le chef Michel de Tours à table. Tous sont repartis avec leurs plats... et un tablier personnalisé offert par Touraine Logement.

Un récupérateur d'eau au jardin partagé de Saint-Pierre-des-Corps

Pour soutenir les jardiniers en herbe de Paul Louis Courier et Jeux d'Eau, un récupérateur d'eau a été installé dans le jardin partagé, conçu par Paul Huguen, jeune créateur local.

Ce dispositif durable permet de collecter l'eau de pluie afin d'arroser les cultures de façon écoresponsable.



Mobilités douces : les ateliers vélos ont fait un carton !

Enfin, à l'occasion de la Semaine des mobilités douces, Touraine Logement, en partenariat avec le Collectif Cycliste 37, a organisé des ateliers de réparation et d'entretien de vélos à Saint-Pierre-des-Corps et La Riche.

Objectifs de l'initiative :

- Encourager les mobilités actives et durables
- Favoriser l'autonomie des cyclistes
- Offrir un service de proximité accessible à tous

Les participants ont pu bénéficier de diagnostics, de réglages sur leurs vélos, de conseils personnalisés, et apprendre les bons gestes d'entretien pour rouler en toute sécurité.



Merci à vous tous d'avoir fait de ce printemps un moment riche en projets, en belles rencontres et en énergie collective.

Touraine Logement en mouvement : 10 et 20 km de Tours

Rendez-vous le **dimanche 28 septembre** pour encourager « **La Team en mouvement** », composée de 40 locataires et collaborateurs qui participeront aux 10 et 20 km de Tours.



Sport pour les 7-14 ans : Touraine Logement vous soutient

Sensible à l'importance du sport dans le développement des jeunes, Touraine Logement propose une aide financière pour accompagner l'inscription de vos enfants à une activité sportive.



Pour profiter de cette aide et connaître les modalités contactez :

- **Isy-Pascal Mpoussa**, chargé de développement social.
Email : ipmpoussa@touraine-logement.fr
Téléphone : 02 47 70 32 91 – 06 75 38 41 12

A partir du 10 septembre, Touraine Logement lance les enquêtes SLS et OPS. On vous explique tout...

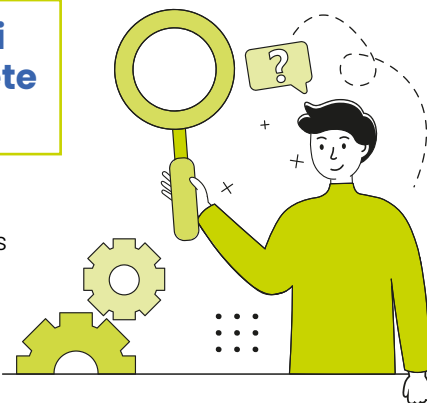
La réglementation impose chaque année de vous enquêter pour mieux connaître votre situation familiale, professionnelle et vos ressources.

Cela se fait à travers deux enquêtes distinctes :

- l'enquête SLS (Supplément de Loyer de Solidarité), réalisée chaque année,
- l'enquête OPS (Occupation du Parc Social), conduite tous les deux ans.

Pourquoi une enquête SLS ?

L'attribution d'un logement social est réglementée, elle est réservée aux familles dont les revenus imposables sont inférieurs aux plafonds de ressources. Vos revenus peuvent évoluer et dépasser ces plafonds. Cette enquête a donc pour but de vérifier votre situation familiale ainsi que vos ressources.



Et l'enquête OPS, à quoi sert-elle ?

Cette enquête également obligatoire permet à l'État d'élaborer des statistiques pour définir les besoins en logements sociaux au niveau national. Elle concerne l'ensemble des locataires.

Qui est concerné ?

L'enquête SLS s'applique aux locataires :

- Qui ne bénéficient pas d'une aide personnalisée au logement (APL)
- Qui sont domiciliés en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)

L'enquête OPS concerne :

- Les locataires qui bénéficient d'une aide personnalisée au logement (APL)
- Les locataires domiciliés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)

Que se passe-t-il si je dépasse les plafonds de ressources ?

Si vos ressources ont augmenté, un supplément de loyer de solidarité (SLS) vous sera demandé si vous dépassez 20% du plafond.

Suis-je obligé(e) de répondre ?

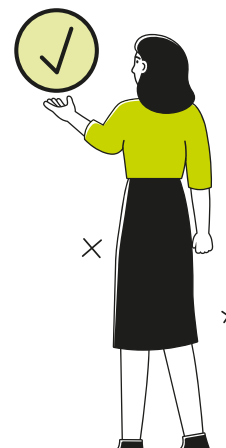
Oui, vous devez répondre dans le mois qui suit la date d'envoi du formulaire d'enquête. Si vous ne répondez pas à l'enquête SLS, votre loyer vous coûtera plus cher. Un "surloyer" sera appliqué jusqu'à votre réponse, ainsi que des frais de dossier. Si vous ne répondez pas à l'enquête OPS, vous devrez payer des pénalités financières (importantes) tous les mois, jusqu'à ce que votre dossier soit complet.

Comment répondre ?

Par voie électronique via **Mon Espace Locataire**, rubrique mes démarches en ligne ou via le mail qui vous sera adressé à partir du 19 septembre. Pensez à vérifier vos messages ainsi que vos spams. Pour ceux qui le souhaitent la réponse papier est possible.

Nous vous invitons à vérifier **dès aujourd'hui** que vous disposez bien de votre **avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024**, disponible sur impots.gouv.fr > espace particulier.

Si ce n'est pas le cas, nous vous recommandons de **contacter au plus vite les services des impôts au 0 809 401 401** (appel gratuit + coût de l'appel, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h).



Pour toute information complémentaire, contactez le 02 46 71 01 73.